



PONT ARRIERE NEUF DE XC90 QUI CASSE AUBOUT DE 100 KMS

Par **QUENNEHEN DAVID**, le **19/05/2018** à **08:53**

Bonjour, j'ai du remplacer le pont arrière de mon véhicule XC90 suite à un accident non responsable (une voiture est venue percuter l'arrière de mon véhicule sur autoroute; par ailleurs étant assuré tout risque j'ai quand même du déboursier 1400 euros pour son changement car l'expert a estimé devoir appliquer 40% de vétusté s'agissant d'une pièce d'usure. (mon véhicule comptabilisé 170000 KM). Ce que je ne comprends pas car à mon avis le pont arrière aurait tenu bien au de la de la "vie" de mon véhicule....

Bref, je fais donc changer le pont arrière chez un concessionnaire Volvo et je récupère mon véhicule un vendredi à 16H30...vers 22H30 et 100 km plus tard mon pont arrière explose et mon véhicule immobilisé sur le bord de la route.

Après expertise du garage Volvo, il s'avère que c'est la pièce en question qui a lâché (défaut de fabrication) et non la pose en elle même...

Volvo France prend donc en charge le changement de la pièce uniquement...et refuse de prendre les frais de transport du dépanneur au garage.

Aucun dédommagement quant aux préjudices subit, ni de gestes commercial...

Là, je craque...QUE PUIS JE FAIRE et QUELS SONT MES RECOURS???????

Merci de votre réponse.